

1 INSCRIPTION

Entre le **2 janvier** et le **14 février**, sur
portail.lafeteducourt.com :



Créer
un compte



Se connecter
si vous avez déjà
un compte

2 CRÉER UNE PROGRAMMATION

Sur l'encart « Créer
ma programmation » → Possibilité de créer une
programmation IN / OFF

IN : films **mis à disposition par La Fête**
OFF : tout ce qui ne fait **pas partie du catalogue de La Fête** (animations, ateliers, rencontres, projections de courts hors catalogue...). Assurez-vous d'avoir les autorisations de diffusion.

3 VISIONNER / PARCOURIR LES FILMS

→ Retrouvez le code couleur des programmes :
Incontournables, Jeune public, Amis du court,
Unitaires, Thématiques

Consultez les fiches films : informations sur
chaque court (synopsis, durée...)

Visionnez les films : choix des films – ateliers
de programmation

4 FAIRE VOTRE SÉLECTION

Sélectionnez → Les programmes
clé en main désirés

Plusieurs films des
programmes modulables

Vos sélections sont automatiquement basculées
dans le panier.

CLÉ EN MAIN

Programmes insécables qui doivent être diffusés
dans leur totalité :

- Programmes jeunes publics (par tranches d'âges
+ fiches pédagogiques disponibles)
- Incontournables
- Amis du court métrage

MODULABLES

Programmes pensés pour être diffusés soit dans
leur entièreté soit chaque film indépendamment des
autres.

- Thématique (5 programmes)
- Unitaires (20 films)

Des films à sélectionner et à programmer comme
vous le souhaitez – pratique pour les ateliers de prog

5 FINALISER / MODIFIER VOTRE PROGRAMMATION

Ajoutez un titre, une description, la date, l'heure,
le lieu... de votre projection.

Enregistrez votre programmation

OU gardez la en brouillon pour la modifier plus tard

Attention : si une séance est gardée en brouillon,
n'oubliez pas de la valider avant le **14 février** !

**Une fois enregistrée, vous ne pourrez plus modifier
directement votre séance. Si vous souhaitez
néanmoins la modifier :**

→ Rendez-vous dans « Gérer ma programmation »



Dupliquez la séance

Retrouvez-la alors dans vos brouillons où vous
pourrez la modifier.

6 RÉCEPTION DES FILMS



Le lecteur sera disponible début mars,
il vous permettra de lire les films hors
connexion ([tutos ici](#))



Sollicitez votre mairie ou votre communauté
de commune, pour trouver un lieu où vous
prêter du matériel



Idee d'activité pour tous les publics :
Atelier de programmation (retrouvez nos
tutos [ici](#))



Pour les établissements pénitenciers et les
hôpitaux, nous pouvons vous proposer une
programmation pour vos canaux de vidéo
internes

RAPPEL :

Toutes les projections doivent être gratuites, mais vous pouvez organiser
des avant/après séances festifs (vente de gateaux, buvettes, ciné soupe...)